**COMPTE RENDU DE LA REUNION DES PRESIDENTS  
du 14 février 2015 à ST BENOIT**

**Présents** : Danielle De Cock (J02), François Aubin (J03), Aline Dubuisson (J04), Annie Berthoux (J05), Wilfrid Gauthier (J06), Noëlle Firmin (J07), Jean Dol (J09), Christine Rocher (J12), Lucienne Niogret (J15), Marie-Claude Jézouin (J18), Françoise Dousset (J26), Marie-Thérèse Bénéteau (J34), Christiane Jourdain (J41), Annie Brion (J42).

Sandrine Chambaud (Présidente du Comité)

**Excusés** : Arlette Chauveau (J01), Alain Cassart (J17), Jacques Sériat (J23), Marie-Louise Barel (J29), Jean-Luc Le Toquin (J32), Franck Berry (J35), Anne Verguet (JS10)

**Absents** : Katia Ségalard (J08), Chantal Bessière (J21), Annick Jamonneau (J25), Geneviève Savin (J38), Nicolas Nau (JS08), Alexandre Goncalves (JS09).

Après un mot de bienvenue, la Présidente du Comité, Sandrine Chambaud rappelle l'ordre du jour de la réunion.

**1/Calendrier prévisionnel 2015/2016 :**

Révision de la fin du calendrier de l’année 2014-2015 :

* 15 mars Championnat départemental
  + 86 à Poitiers responsable Lucienne Niogret
  + 17 à Matha responsable Colette Royer.
* 22 mars Championnat départemental
  + 79 à St Maixent responsable Noëlle Firmin
  + 16 à Saint Même Les Carrières responsable Sandrine Chambaud

La responsable s'occupe des inscriptions, des arbitres et des ramasseurs. Le club recevant les joueurs s'occupe de l’installation de la salle.  
Tous les chèques devront être faits à l'ordre du Comité Poitou-Charentes de scrabble, la trésorière fera le dispatching entre le club et le Comité.

* 29 mars Interclubs : à cause des élections nous ne pouvons pas avoir la salle de Chatelaillon. Pour l’instant nous avons 2 centres : Saint Benoit (50 places) et Périgny (90 places). Il manque 50 à 60 places soit 1 ou 2 centres.

La salle de St Sulpice (100 places) serait disponible (à confirmer). Dans ce cas, la répartition des clubs se ferait de la façon suivante :

* Poitiers : Poitiers, Parthenay, St Benoit, St Maixent, Chauvigny, Loudun et St Varent.
* Périgny : La Rochelle, Périgny, Niort Souché et Niort Ste Pézenne, Champagné les Marais et St Jean d'Angély.
* St Sulpice : tous les autres clubs

Des clubs de moins de 15 joueurs licenciés peuvent se regrouper pour former une équipe.

La confirmation de la répartition des clubs sera indiqué sur l’affiche.

* Samedi 18 avril TH2 à Hiersac
* Dimanche 26 avril Simultané Semi-rapides à Poitiers et Royan
* Vendredi 01 mai TH3 à Périgny
* Samedi 30 mai TH2 à Niort
* 27 et 28 juin weekend à Oléron TH2 Original le samedi et TH3 le dimanche. Changement de date pour faciliter l’hébergement des joueurs qui viennent sur les 2 jours et du fait de l’arrêt de Mussidan.

Calendrier 2015-2016 :

* AG : la date du 12/09 est retenue, la salle de La Crêche (Champcornu) étant disponible à cette date.
* Du 16 au 20/09 : Festival de La Rochelle.
* Du 21/09 au 26/09 : Semaine fédérale.
* Samedi 17/10 : Qualifications Vermeils   
  Niort Ste Pézenne (60 places) – La Rochelle (50 places) – Royan (35 places) – Angoulême (28 places) – Poitiers (50 places)

Ok assez de places par rapport au nombre de joueurs de cette année

* Samedi 07/11 : Phase 1  
  Angoulême (28 places) – Fouras (50 places) – St Maixent (40 places) – Royan (35 places) – Poitiers (50 places)

Ok assez de places par rapport au nombre de joueurs de cette année

* Mardi 11/11 : Champagné les Marais TH2
* Samedi 14/11 : Simultané Handicap :  
  Royan (90 places) – St Denis du Pin ( places) ???
* Du 16/11 au 21/11 : Semaine Fédérale
* Dimanche 22/11 TH3 Niort Ste Pézenne Triplex avec Bourges(18) et Clouange(57)
* Samedi 28/11 : Simultané Verdiam :  
  Niort (30 places si pas d'élection) – La Rochelle (50 places) – Angoulême (28 places) – Royan (35 places) – St Benoit (50 places si pas d’élection)

Il manque 1 centre

* Samedi 05/12 : Blitz : Parthenay (35 places) et Royan (90 places)

Ok assez de places par rapport au nombre de joueurs de cette année

* Dimanche 13/12 : Phase 2 :  
  Poitiers (80 places dans la salle des Castors à confirmer) – Fouras (70 places à confirmer) – Royan (90 places)

Ok assez de places par rapport au nombre de joueurs de cette année

* Samedi 09/01 : Simultané Mondial :  
  La Rochelle-Périgny (90 places) – Royan (35 places) – Angoulême (28 places) – Poitiers (50 places)

Il manque 1 ou 2 centres (30 ou 40 places)

* 16 et 17 janvier : St Jean d'Angély
* Du 18/01 au 23/01 : Semaine Fédérale
* Dimanche 24/01 : Phase 3 : Parthenay (150 places à confirmer)
* Dimache 31/01 : TH ? à St Benoit
* Du 14/03 au 19/03 : Semaine Fédérale
* Samedi 02 et Dimanche 03/04 : Championnat Régionnal dans le 17  
  Demander à Marie-Louise Barel si possibilité à Chatelaillon. Il faut une salle pouvant accueillir 150 personnes.

De nombreuses dates ne sont pas encore fixées par la Fédération. Nous vous tiendrons au courant par mail pour finir de compléter le calendrier.

Pour les championnats départementaux, il a été fixé 2 dates :

* Dimanche 13/09/2015 :
  + 79 à La Crêche car Annick Jammoneau (J25) est d'accord et peut avoir la salle de Champcornu le samedi et le dimanche. Responsable Noëlle Firmin
  + 16 lieux ???? Responsable ????
* Dimanche 04/10/2015
  + 86 à Saint Benoit responsable Annie Berthoux
  + 17 à Saint Sulpice de Royan (sous réserve) Responsable Marie-Claude Jezouin.

**2/ Epreuves fédérales :**

La Présidente passe la parole à Annie Berthoux.

Afin de donner les résultats des épreuves fédérales et des tournois sur le site internet du Comité, il est nécessaire d'avoir les 3 éléments suivants le plus rapidement possible :

1. le top de chaque partie,
2. le fichier généré sous Sigles « listh2.db » à la date de l'épreuve,
3. le fichier généré sous Sigles « EPREUVE.db » à la date de l'épreuve.

La façon la plus simple de transmettre ces éléments est d'utiliser la fonction « ENVOI PAR INTERNET » présente sous Sigles. Mais, pour pouvoir l'utiliser, l'ordinateur doit avoir un logiciel de messagerie compatible avec Sigles. Le logiciel « Windows Live Mail » en fait partie.

Un message sera envoyé à l'ensemble des présidents de club pour leur suggérer de télécharger gratuitement ce logiciel sur leur ordinateur s'ils ne l'ont pas déjà fait.  
Ensuite, ils n'auront plus besoin d'aller chercher les fichiers décrits ci-dessus sur leur disque dur. Ils n'auront plus qu'à s'assurer que leur message a bien été envoyé à la bonne adresse : [scn79@numericable.fr](mailto:scn79@numericable.fr)

En raison de la complexité du point 3, la Présidente demande à ce que le point 5 soit abordé avant, ce qui est accepté par l'ensemble des participants.

**5/ Scolaire :**

Cette année il ne reste qu’un seul club scolaire JS09 de Louzy dans le 79.

La présidente demande s'il y a des clubs qui animent les temps périscolaires. Dans ce cas, il faudrait contacter Michelle Cassart qui en anime aussi et est responsable du scolaire, afin de faire un petit bilan sur ces activités.  
Quand il n'y a plus de club scolaire, il faut récupérer les jeux et le matériel prêté, à moins que l'activité ne soit en suspens que temporairement.

La Présidente remercie Lucienne Niogret pour l'organisation des Scrabblivores. La Rochelle a essayé à plusieurs reprises de les organiser, mais n'a pas obtenu de réponses.

**3/ Réflexion sur l’annexe 3 Défraiements 2015 – 2016 :**

Avec la convocation à cette réunion, la Présidente avait joint un document devant servir de point de départ pour une réflexion sur les défraiements à prévoir pour l'année 2015-2016.

Les présidents de club ont été destinataires du mail de Franck Berry ainsi que du mail de Christine Rocher et ont pu prendre connaissance des remarques qu'ils avaient à faire sur ce projet d'annexe et sur la façon d'aborder le sujet.

Dans un premier temps, il semble utile de rappeler pourquoi nous avons voulu modifier et surtout rendre transparent le système de défraiements.

Il ne faut pas que les sommes versées par le Comité aux arbitres ou aux ramasseurs puissent être considérées comme des salaires, ce qui reviendrait à organiser du travail dissimulé. Il faut que ces sommes correspondent à des remboursements de frais et uniquement des frais qui doivent pouvoir être justifiés.

En cas de contrôle par l'URSSAF ou par le Fisc, les sanctions pour le travail dissimulé sont très lourdes, puisque des peines d'emprisonnement peuvent être prononcées et des amendes très importantes demandées aux responsables du Comité, membres du Bureau et du Conseil d'Administration.  
Nous sommes donc tous concernés. Personne ne souhaite courir ce risque.

Dans un deuxième temps, il avait été précisé lors de l'AG de septembre que le nouveau système mis en place serait testé et adapté éventuellement en fonction des dysfonctionnements éventuels constatés. Or, la trésorière a pu noter des situations qui semblent inéquitables entre elles. L'objet des modifications est donc également de rembourser les frais équitablement.

Dans un troisième temps, la Présidente complète la définition du mot BENEVOLE que Franck nous a donné : « Le **bénévolat** est une activité non rétribuée et librement choisie qui s’exerce en général au sein d’une institution sans but lucratif. Celui ou celle qui s’adonne au bénévolat est appelé « bénévole ». L’étymologie du mot vient du latin « *benevolus* » qui signifie « bonne volonté » » et propose de faire un tour de table pour que chacun donne son avis sur le projet d'annexe 3.

Voici la synthèse des avis émis lors de ce tour de table :  
Accord sur :

* respecter la loi
* indemniser les arbitres et les ramasseurs
* prendre en compte le covoiturage et le privilégier
* prendre en compte les frais des arbitres qui apportent leur propre matériel
* ne pas demander de justificatif pour une indemnité repas de 15€ ou moins
* prévoir un système simple qui repose sur la confiance.

Divergences sur :

* rembourser des bénévoles non licenciés

A l'issue de cette réunion, il est suggéré de préparer un questionnaire qui serait envoyé à l'ensemble des présidents, questionnaire permettant de proposer une nouvelle annexe 3.

**4/ Réflexion sur un avenant du RI :**

Ce point sera traité lorsque la réflexion sur l'annexe 3 aura abouti.

**6/ Questions diverses :**

Pas de questions diverses.

La séance est close à 12 H.

le 20 février 2015

Annie Berthoux Sandrine Chambaud